

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 4070128

N/REF : 10/06/2024 14H56 C:025952 I:32466
V/REF : 920699
V/Email reçu le Lundi 10/06/2024 a 14H56

**SOCIETE HABITATION DES ALPES
METRO OUEST MATHEYSINE
6 RUE SIMONE VEIL
38170 SEYSSINET PARISSET**

V/REF.IMM. 0616
IMMEUBLE : LES BRUYERES -0616
1 a 13, RUE DE CHAMECHAUD
38600 FONTAINE

Fontaine, le 16 Juillet 2024

Référence Marché: Lot 7-Menuiserie Sud Isere
LOCALISATION : ALLEE 13 CHAMECHAUD - LOGT 001 - LOC ASSOUS 06 58 34 17 66
MOTIF : INTERVENIR POUR REMPLACEMENT PORTE DE PLACARD
Donneur d'ordre : M. A. HACHEMI

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 12/06/2024 A 13H45:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT 001 DE M.ASSOUS
PRISE DE COTES DES 2 PORTES DE PLACARD L2010XH2500

LE 05/07/2024 A 12H45:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT 001 DE M.ASSOUS
FIXATION DU RAIL POUR LES PORTES COULISSANTES
DEBARRASSAGE DES ANCIENNES PORTES
NETTOYAGE ET REPLI CHANTIER
UNE AUTRE INTERVENTION EST A PREVOIR POUR POUVOIR PASSER LES NOUVELLES
PORTES PAR LA FENETRES CAR PASSAGE IMPOSSIBLE PAR L'ENTREE DU LOGEMENT

LE 12/07/2024 A 09H00:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT 001 DE M.ASSOUS
FOURNITURE ET POSE DES PORTES DE PLACARD
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT - OK
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 15/07/24 a 00H04 M. A. HACHEMI

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	MEN1001-Heure(s) Menuiser	3	46,93	70,39
1,00	MEN208-F.P.Port de placard	4	307,56	307,56
1,00	MEN1001-Heure(s) Menuisier aide	4	46,93	46,93
TOTAL H.T.				424,88
T.V.A. a 10,00%				42,48
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>467,36</u>

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN